

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 20 septembre 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 septembre 2021

### AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - ASSOCIATION L'ESCALE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Florent SIMMONET, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, François BONNET à Olivier D'ARAUJO, Yamina BOUDAHMANI à Thibault HEBRARD, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Françoise BURGAUD à Jean-Pierre DIGET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, François GUYON à Romain DUPEYROU, Christine HYPEAU à Nicolas VIDEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Gérard LEFEVRE à Ségolène BARDET, Alain LIAIGRE à Clément COHEN, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Philippe TERRASSIN, Mélina TACHE à Yvonne VACKER, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Richard PAILLOUX.

#### Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

#### AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - ASSOCIATION L'ESCALE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu l'article L.366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH),

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu la délibération du 24 septembre 2018 approuvant le soutien financier de la CAN au dispositif du « SILOJ » à l'association L'Escale pour la période 2018-2019-2020, par la signature le 11 décembre 2018 d'une convention de partenariat et d'objectifs,

Vu la délibération du 23 septembre 2019 approuvant le soutien financier de la CAN aux logements des étudiants à l'association L'Escale pour la période 2019-2020-2021, par la signature le 27 septembre 2019 d'une convention de partenariat et d'objectifs,

Vu la délibération du 23 septembre 2019 approuvant le soutien financier de la CAN à l'habitat des jeunes à l'association L'Escale au titre de l'année 2019, par la signature le 27 septembre 2019 d'une convention annuelle de partenariat et d'objectifs,

Vu la délibération du 28 septembre 2020 approuvant le soutien financier de la CAN à l'habitat des jeunes à l'association L'Escale au titre de l'année 2020, par la signature le 14 octobre 2020 d'une convention annuelle de partenariat et d'objectifs,

Vu la délibération du 16 décembre 2019 approuvant l'évaluation à mi-parcours du PLH et les propositions d'évolutions du programme d'actions,

***Considérant d'une part, la démarche partenariale en cours relative à la requalification globale de l'offre habitat jeunes sur la CAN,***

**Considérant d'autre part, la demande de subventions de l'association L'Escale du 28 juin 2021 au titre de l'année 2021,**

Afin de poursuivre sa politique permettant de rechercher des réponses en logements/hébergements adaptées aux besoins spécifiques, notamment des jeunes et des étudiants, la CAN souhaite poursuivre son partenariat avec l'association L'Escale afin que cette dernière assure ses multiples activités d'intérêt général et d'utilité sociale.

### **1/ La gestion de Résidences étudiantes à Niort**

Dans le cadre d'un soutien financier assuré depuis 2010, la CAN a reconduit jusqu'en 2021, son partenariat avec l'association L'Escale afin d'assurer :

- La gestion et le fonctionnement de deux Résidences étudiantes situées à Niort : Villon (54 logements) et Champollion (34 logements),
- L'accueil, l'accompagnement et le suivi des étudiants dans leur recherche et l'accès à un logement sur le territoire communautaire.

### **2/ L'habitat des jeunes**

Simultanément à la réflexion en cours sur la requalification globale de l'offre habitat des jeunes sur son territoire, et dans le cadre de la mise en œuvre en 2018 d'un soutien financier annuel, la CAN renouvelle annuellement la convention de partenariat et d'objectifs afin que l'association L'Escale assure :

- Son action auprès des jeunes âgés de 16 à 30 ans, conformément à ses statuts, en s'appuyant sur des valeurs d'écoute, de solidarité et de respect,
- Sa vocation à être un lieu d'accueil et d'habitat favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'autonomie, ainsi que l'intégration de ces jeunes sur le territoire communautaire.

### **3/ Le service logements des jeunes (SILOJ)**

Mis en place en 2018 à titre expérimental dans le cadre d'une convention triennale de partenariat et d'objectifs, et reconduit jusqu'à la fin du PLH actuel, le soutien financier accordé à l'association L'Escale doit lui permettre d'assurer la gestion, le fonctionnement et le développement d'un Service Logements des Jeunes (SILOJ).

Basé sur l'animation d'un site internet de recherches en logements, ce dispositif permet de répondre à un enjeu territorial, en proposant aux jeunes une offre locative privée complémentaire à celle uniquement collective et publique existante sur Niort. Il assure également une mission d'accompagnement des jeunes dans leurs recherches et la mise en relation avec les propriétaires privés.

Sur la base des éléments exposés, il est proposé de reconduire à l'association L'Escale une subvention globale annuelle d'un montant de 118 000 €, au titre de l'année 2021.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la subvention de la CAN, d'un montant de 20 000 €, accordée à l'association L'Escale au titre de l'année 2021, pour la gestion des Résidences étudiantes à Niort ;
- Approuve la subvention de la CAN, d'un montant de 92 000 €, accordée à l'association L'Escale au titre de l'année 2021, pour l'habitat des jeunes ;
- Approuve le soutien financier de la CAN, d'un montant de 6 000 €, accordée à l'association L'Escale au titre de l'année 2021, pour la gestion, le fonctionnement et le développement d'un

Service Logements des Jeunes (SILOJ) ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale relative aux modalités de paiement du soutien financier pour l'habitat des jeunes, au titre de l'année 2021 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention annuelle de partenariat et d'objectifs avec l'association L'Escale relative aux modalités de paiement du soutien financier pour la gestion, le fonctionnement et le développement d'un Service Logements des Jeunes (SILOJ), au titre de l'année 2021 ;
- Autorise le versement de chacune des subventions respectives à l'association L'Escale, au titre de l'année 2021 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous autres documents relatifs à ces dossiers.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Vice-Président Délégué**